



## La Londe reconnue pour ses efforts en matière de sécurité

Jeudi 19 mai, dans le cadre de sa visite officielle dans le Var sur le thème de la sécurité, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, a tenu à inaugurer la nouvelle caserne de gendarmerie de La Londe.

C'est dans le cadre d'une visite officielle programmée dans le Var sur le thème de la sécurité, que le jeudi 19 mai dernier, Nicolas Sarkozy, Président de la République, a tenu à inaugurer, avec François de Canson, Maire de La Londe, la nouvelle caserne de Gendarmerie construite à la Cheylanne. Cette visite présidentielle honore La Londe et ses habitants et vient couronner le travail de l'équipe municipale effectué depuis mars 2008. La Londe n'a, en effet, pas été choisie au hasard par le Président de la République. Dans sa volonté de rencontrer les gendarmes et les élus Varois, le Président a retenu la nouvelle caserne de gendarmerie de La Londe, à la fois pour son aspect architectural mais aussi pour l'exemplarité du travail mené en relation étroite entre les collectivités territoriales et l'Etat.

### Une visite exceptionnelle

Dans l'enceinte de la nouvelle caserne, c'est accompagné de deux ministres, Claude Guéant, Ministre de l'Intérieur, et Philippe Richert, Ministre chargé des Collectivités Territoriales, que le Président de la République a tout d'abord tenu à passer en revue les 200 gendarmes présents, dont l'ensemble des militaires Londais qui prendront, dans les prochaines semaines, possession des locaux. Après s'être adressé à eux et à leurs familles, rappelant leurs missions et soulignant leur rôle majeur dans la lutte contre l'insécurité, c'est avec François de Canson, Maire de La Londe, que le Président a ensuite dévoilé une plaque commémorative puis a visité les locaux, pour ce qui restera comme la toute première inauguration présidentielle d'une gendarmerie dans notre département.

### Une reconnaissance pour le travail effectué par la Ville depuis 2008

Au cours de cette visite de terrain, le Président de la République a tenu à féliciter François de Canson, saluant l'implication sans faille de la Ville de La Londe dans ce projet, mettant en lumière un partenariat exemplaire entre la commune et l'Etat. Le Président a apprécié ce site "pilote", relevant avec plaisir la qualité des installations et félicitant le Maire et les entreprises concernées pour la rapidité avec laquelle les travaux ont été conduits. Il a également souligné le caractère innovant de cette gendarmerie "nouvelle génération" privilégiant les qualités des lieux de travail et d'accueil du public mais aussi des logements des familles des militaires qui vivront sur le site, dans des locaux équipés par exemple de panneaux photo-voltaïques.



### INFO +

Une matinée inaugurale, organisée par la Ville en partenariat avec la Gendarmerie permettra à la population londaise de visiter les nouveaux locaux, le samedi 17 septembre prochain.

# Intercommunalité : unis on est plus forts !



Lors du Conseil Municipal du 28 avril dernier, en ouvrant la séance, François de Canson, Maire de La Londe a tenu à s'exprimer sur le nouveau projet de schéma départemental de la coopération intercommunale présenté quelque jours auparavant par le Préfet du Var.

*“Lors d'une réunion avec M. le Préfet, il nous a annoncé que conformément à la volonté du législateur, le nombre de communautés d'agglomérations ou de communes dans notre département devrait passer à 6 au lieu des 15 actuellement. Notre Communauté de Communes MPM devrait ainsi, à terme, faire partie d'un périmètre regroupant 32 communes et 563 268 habitants. Ce nouveau territoire sera constitué de la fusion de TPM, avec les Communautés de Communes Sud-Ste Baume, Vallée du Gapeau, MPM, et les communes isolées de Sanary sur mer, Collobrières, Le Lavandou. La fusion de cet ensemble obéit, selon M. le Préfet, à une stricte logique de solidarité territoriale et de développement commun. Cette fusion suit la logique du SCOT auquel nous adhérons depuis 2002 et des huit territoires du Conseil Général.*

*Le regroupement intercommunal était une possibilité offerte par la loi et c'est dans cet esprit que nous avons créé MPM, afin d'influencer notre avenir en considérant qu'en étant unis, nous serions plus forts. Grâce à cette initiative, aujourd'hui, c'est donc unis et soudés que nous défendrons notre avenir dans ce grand territoire que l'on nous propose. Car si l'État propose les périmètres des intercommunalités, ce sont les élus qui choisissent les statuts juridiques, en fonction de la taille de leur territoire. En tant que président de MPM, je demanderai donc à M. le Préfet que notre intercommunalité soit intégrée au Grand Toulon en terme de « pôle intercommunal » et non de métropole. Il m'apparaît que ce dernier est un moyen de garantir à nos communes leur ruralité, une grande partie de leurs compétences et la maîtrise de leur fiscalité.*

*J'ai, d'ores et déjà, avec mes collègues de MPM, défendu cette position auprès de M. le Préfet du Var et de M. Hubert Falco, Maire de Toulon et Président de TPM. Ce dernier nous a entendu et s'est engagé à entreprendre avec nous une large réflexion.*

*En créant MPM, nous souhaitons rester une Communauté de Communes à taille humaine. L'État en a décidé autrement en engageant une grande fusion. Nous resterons attentifs à l'intérêt des Londaïses et des Londaïses, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que notre Communauté de Communes conserve son identité et la maîtrise de ses prérogatives. Eu égard à l'importance de ce dossier pour l'avenir de notre commune, je ne manquerai pas de vous tenir informé de son évolution ».*



## Les occasions ratées

par Bernard MARTINEZ, Adjoint chargé des finances.

Quel que soit l'avenir de l'intercommunalité Méditerranée-Porte des Maures, il me paraît souhaitable de rappeler quelques vérités. Tout d'abord, la création de MPM, en 2010, n'a rien coûté aux contribuables des quatre communes concernées (La Londe, Bormes, Cuers et Pierrefeu). Bien au contraire, elle rapportera en 2011 au moins 200 000 euros à chaque commune de la communauté. Ce supplément de recettes ne paraît peut-être pas important pour l'opposition municipale, mais je pense que ce sont des sommes non négligeables qui parlent aux Londaïses ! Dommage d'ailleurs que ceux-là même qui nous critiquent aujourd'hui aient été incapables, en leur temps, de mettre sur pied une intercommunalité avec les villes voisines. Car au final, chaque année passée sans communauté de communes a fait perdre plus d'un million d'euros en dotation d'Etat à notre village. Un manque à gagner inacceptable qui démontre, une fois encore, l'incapacité notoire de l'ancienne municipalité à gérer les deniers publics.

Ainsi que le prévoit l'article 9 de la loi du 27 février 2002, codifiée L2121-27-1 dans le code général des collectivités territoriales, un espace est réservé, dans le journal municipal, à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Chronique d'une intégration annoncée : comme nous le disons depuis plusieurs années, la Londe ainsi que les autres communes de la toute nouvelle intercommunalité « Méditerranée porte des Maures » vont être intégrées dans TPM dès la fin de l'année, tout comme Collobrières et le Lavandou. Ainsi, à peine ouverte, la porte des Maures va se refermer... Tout ça pour ça !

Les élus d'Ensemble Pour La Londe : Béatrice Calizzano, Alain Castel, Bernard Rossi, Mireille Arnaud, Pierre-Laurent Giordano, Henri Clerc.

## TRAVAUX

### Des enrobés neufs en entrée de ville

Un chantier d'envergure s'est déroulé à la mi-mai dernier, du carrefour des Quatre Chemins jusqu'au rond-point de la Garenne, en entrée de Ville Ouest. En partenariat avec le Conseil Général, la Ville a, en effet, fait reprendre l'intégralité de la voirie sur les avenues Albert-Roux et des Anciens Combattants d'Indochine. Menés en deux jours sur l'avenue Roux afin de ne pas pénaliser les commerces et les riverains, les travaux se sont ensuite étendus à l'avenue des Anciens Combattants d'Indochine, offrant à la voie et au rond-point de l'Olympe un tapis d'enrobé entièrement neuf. ■



### Débroussaillage : c'est l'affaire de tous !

Avant l'été, il est encore temps de prendre de bonnes résolutions concernant le débroussaillage. C'est en effet le moment de nettoyer et de tailler une végétation qui renaît avec le retour des beaux jours ! Le nettoyage des abords des maisons et des jardins est donc une vraie nécessité et doit impérativement être mené à bien avant l'été pour éviter tout risque d'incendie. La Ville, qui agit tout au long de l'année en ce sens sur le domaine public, a ainsi doté les Chasseurs Londaïses de débroussailluses et se tient aux côtés du Comité Communal Feux de Forêts, très actif en matière de prévention.

#### Les bons gestes

Enlever les broussailles au sol, jeter les végétaux morts ou secs, couper les herbes hautes, tailler les arbres et les haies, autant d'actions à entreprendre sans tarder, d'autant que le débroussaillage reste une obligation légale pour tous les propriétaires. En cas de non-respect de ces mesures de bon sens, des amendes voire des sanctions pénales peuvent être prises, notamment si un incendie venait à se déclarer dans une zone non débroussaillée. Enfin, en cas de non exécution des travaux, sachez que la Ville peut engager un chantier d'office en répercutant le coût à la charge des propriétaires. Aussi, pour éviter le pire, soyons tous vigilants et débroussaillons ! ■

*En cas de doute sur les travaux à mener ou pour toute information sur le débroussaillage, vous pouvez contacter le Comité Communal des Feux de Forêts (Fernand Revest au 06 73 67 41 76).*



# DES INSTANTS *à la Londe*



## Nature en Fête 2011 : pour les scolaires et le grand public

Côté mer, côté terre, Nature en Fête 2011 aura été une vraie réussite, tant par le nombre de visiteurs venus en famille découvrir les secrets de la biodiversité, mais également acheter des produits sains lors du marché bio qui a ravi les visiteurs sur la place des Bormettes.

Nature en Fête avait également programmé des animations pour les scolaires : ateliers découverte de la nature dans les classes, sorties dans les îles d'Or avec des initiations à la faune et la flore marine, aux oiseaux marins ou encore à la forêt ainsi que des opérations désherbage et de nettoyage près des écoles. En collaboration avec les associations de parents d'élèves, les enfants de l'école Jean-Jaurès ont pu participer à trois journées « Marchons vers l'école » qui favorisent la marche et les déplacements doux. ■



## 3<sup>ème</sup> Forum de l'emploi Intercommunal : des emplois pour l'été

Près de 600 jeunes se sont pressés à la Salle Yann-Piat, le 4 mai pour découvrir toute la richesse de formations et de jobs saisonniers offerts par le 3<sup>ème</sup> forum de l'emploi intercommunal. Organisé par l'intercommunalité Méditerranée – Porte des Maures, avec la participation des Bureaux Municipaux de l'emploi et le concours du Pôle Emploi et de la Mission Locale Corail, ce sont ainsi 150 emplois pour l'été qui étaient proposés ainsi que nombre de formations ou de stages présentés par les entreprises et l'intercommunalité. ■

## Le SOL monte en PHA

A l'issue d'une saison intense, c'est au cours d'un match décisif face à Val Issole, disputé au stade Guillaumont à la mi-mai et remporté 8-0, que l'équipe fanion du SOL a décroché son ticket pour la montée. La saison prochaine, l'équipe de La Londe évoluera donc un cran au dessus, en Promotion d'Honneur A. La Ville tient à féliciter l'ensemble du club, joueurs et dirigeants pour cette promotion et souhaite autant de réussite aux footballeurs Londais l'année prochaine ! ■



## Bien se préparer au passage à la télé numérique

Alors que la région Provence-Alpes (dont dépendent les émetteurs de télévision couvrant La Londe les Maures) passera au tout numérique le 5 juillet prochain, une réunion publique a permis dernièrement d'expliquer et de rassurer les Londais sur ce basculement des émetteurs de télévision. Rappelons qu'à partir de cette date, il faudra impérativement être équipé pour recevoir la Télévision Numérique Terrestre car c'est, ce jour-là, que cessera définitivement la diffusion analogique des chaînes historiques au profit de l'offre étendue et gratuite des chaînes de la TNT (19 chaînes dont certaines disponibles en HD). Toutes les informations techniques mais aussi les aides éventuelles proposées sont disponibles sur le site Internet de la Ville ([www.ville-lalondelesmaures.fr](http://www.ville-lalondelesmaures.fr)). ■



## Cérémonies : le temps du souvenir

Ces dernières semaines deux cérémonies se sont déroulées au Monument aux Morts. Le 24 avril, la Ville et les associations patriotiques ont commémoré les victimes de la déportation, puis le 8 mai, le 66<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire de 1945. A cette occasion, une émouvante cérémonie s'est déroulée à la stèle de Saint-Honoré. François de Canson a remis un drapeau au Souvenir Français comme l'avait fait son père 30 ans auparavant.



## Pétanque et muguet : les seniors à l'honneur

Que ce soit lors du concours de pétanque intergénérationnel qui a proposé aux jeunes et aux moins jeunes de disputer un tournoi très relevé sur le boulodrome Titou Chapelle, ou lors du thé dansant du 1<sup>er</sup> mai au gymnase Odalys à l'Agélonde, les seniors londais ont répondu présents à ces moments de convivialité conçus et préparés pour eux par le CCAS. ■



## Un marché Italien pour fêter les dix ans du jumelage



Dix ans d'amitié et d'échanges avec Galbiate, ça se fête ! Le Comité de jumelage La Londe / Galbiate organise un marché de printemps exceptionnel, samedi 4 et dimanche 5 juin. "Le Mercato di Primavera" vous proposera de nombreux stands italiens de produits alimentaires (pâtes, charcuterie, pizzas, meringues, biscuits, miel...) et de maroquinerie (chaussures, sacs...).

**Rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville, de 8h à 18h le samedi (possibilité de restauration italienne le midi sur le marché) et le dimanche de 8h à 13h.**

## Le 18 juin 1940 : une exposition à ne pas manquer



A l'occasion des célébrations de l'appel du 18 juin 1940, en collaboration avec le Souvenir Français, une exposition intitulée "Les Français libres et leur chef, le Général de Gaulle" sera présentée en salle du Conseil, en Mairie. En 27 tableaux, cette exposition retracera l'épopée de la France libre, de la résistance et soulignera le rôle historique du Général de Gaulle. Cette exposition, (entrée libre) sera visible du 18 au 24 juin aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Elle est mise à disposition par l'ONAC - DMPA Ministère de la Défense et proposée par le Service départemental de l'ONAC du Var.

## Zone Bleue : pour stationner plus facilement

Appliquée toute l'année dans certaines rues du centre-ville, la zone bleue, réglementant le stationnement par disques horaires, sera, étendue du 15 juin au 15 septembre, à tous les emplacements signalés en ville. Sont donc concernés :

- les places de stationnement situées sur les avenues Roux, Foch, Clemenceau et de Gaulle
- le parking de la Poste
- la place Georges-Gras (côté Est) sur le port Miramar
- les parkings de la plage Miramar

S'il reste gratuit, le stationnement en zone bleue est par contre limité dans le temps. Ces places, délimitées au sol par des marquages bleus, requièrent, pour y stationner, un disque de stationnement horaire disponible auprès de l'Office de Tourisme (1€).

## Plan Canicule 2011 : faites-vous connaître

Dans le cadre du Plan Canicule, le Centre Communal d'Action Sociale de La Londe se mobilise afin de recenser les personnes les plus exposées aux conséquences sanitaires d'une éventuelle vague de chaleur. Le CCAS se charge de constituer et de tenir à jour un registre nominatif des personnes âgées et des personnes porteuses d'un handicap vivant à domicile. Afin de recueillir un certain nombre d'éléments, une fiche d'inscription est diffusée et doit être complétée par toutes les personnes souhaitant figurer sur le registre. L'inscription est facultative, basée sur le volontariat. Elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (médecin, service d'aide à domicile, voisin, famille ...).

Si vous le souhaitez ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'être inscrites sur le registre nominatif, il vous suffit de remplir la fiche d'inscription :

**soit en venant la retirer au C.C.A.S. - 144, bd AZAN, soit en la demandant par téléphone au 04 94 01 55 39.**

## Fête de la musique 2011 : pour toutes les oreilles

La Ville de La Londe et son Service Culturel vous proposent un programme riche, varié et gratuit pour une Fête de la musique 2011 qui fera résonner voix et instruments aux quatre coins de la commune.

### Centre-ville

à 17h30, plateau assuré par les élèves de l'école de Musique (EML), Lou Suve (musique provençale), 3M&Co (variété française)

à 21h, At dawn, we are kings (rock) et Jesus is my girlfriend (rock)

### Jardin des Oliviers

à 21h : « Ketlyn » (Chansons à la carte)

### Bormettes

A 21h, au Bar de l'Etoile : Rythm'nJazz Street Band (Jazz)

### Port Miramar :

à 20h30, place de l'hélice : Zoumaï Les cigales (rock festif)

à 21h, place G. Gras : Sweet papa John (blues)

à 21h, au Forum de la Baie des Isles : PER-SO (rock)

### L'Argentièrre

à 21h, au Forum de l'Argentièrre : Nueva fuerza (Flamenco)



## Journée du patrimoine le dimanche 19 juin



L'office de Tourisme propose, dans le cadre des Journées Nationales du Patrimoine de Pays 2011, une visite gratuite et exceptionnelle du Domaine du Château des Bormettes, le dimanche 19 Juin à 10h30. Sur le thème du patrimoine caché, partez à la découverte des secrets de fabrication et de savoir-faire, des éléments dissimulés, des détails insolites...

### AVRIL 2011

#### NAISSANCES :

Mati BONOD, Mila BONOD, Célia GRAPIN, Teddy CALMES.

**DÉCÈS :** Blanche HUDRY veuve SOISBAULT, Antoine HUBAC, Josette HOYAU épouse ROSATI, Maria SARACINO veuve LASORSA, Norin TAROZZI, Raymond COTE, Claude BRUNEEL, Juliette BENICHOU veuve LOPES, Philippe GABRIELE.

Carnet

AGENDA JUIN



### Vendredi 3 juin

#### 21h - Gala de fin d'année

de Danse Harmonie  
Salle Yann-Piat

### Samedi 4

#### de 8h à 18h - Marché italien

par le Comité de jumelage La Londe / Galbiate pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage  
Parvis de l'Hôtel de Ville

### Dimanche 5 juin

#### de 8h30 à 18h - Brocante du Secours Catholique

devant le presbytère

#### de 8h à 13h - Marché italien

Parvis de l'Hôtel de Ville.

#### à partir de 13h30, Festival Western Country

par l'ACAP  
Port Miramar

### Lundi 6 juin

#### 18h30 - "La Vie est belle"

film en italien sous-titré, par le Comité de jumelage La Londe / Galbiate  
Cinéma "Le Forum" Baie des Isles  
(2€ adhérents/3€non-adhérents, gratuit pour les - de 18 ans)

### Mardi 7 juin

#### 20h30 - Gala de fin d'année de Feeling

Salle Yann-Piat (6€ adultes, gratuit - de 10 ans).

### Mercredi 8 juin

#### 17h30 - Cérémonie de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine

Monument aux Morts, place du 11 novembre

### Jeudi 9 juin

18h - Réunion de préparation de la saison associative 2011/2012, par le Service Culturel  
Salle Yann-Piat

### Du vendredi 10 juin au lundi 13 juin

#### Fête des Bormettes,

par le Comité des Fêtes de l'ESCAL,  
Place Françoise-Belot aux Bormettes

### Vendredi 17 juin

#### 20h - 1<sup>ère</sup> Ronde Nocturne Roller (18km)

par le service Sports&Loisirs.

Départ Parking Romboni

#### 20h30 - Conférence de La Clé de Soi

"Les fresques de Notre-Dame des Fontaines"  
Salle Cassin (3€, gratuit pour les adhérents).

### Samedi 18 juin

#### de 9h à 12 - Vente de livres d'occasion

par "Bibliothèque pour tous"

Cour de la Maison des Associations

#### 17h30 - Cérémonie du 71<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle

Place du 11 novembre

### Du samedi 18 au vendredi 24 juin

#### "Les Français libres et leur chef, le Général De Gaulle"

exposition par le Souvenir Français  
Salle du Conseil, en Mairie

### Dimanche 19 juin

#### JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

10h30 - Visite gratuite du Domaine du Château des Bormettes

#### à partir de 10h, Vide-Grenier

par la PEEP  
Salle Yann-Piat

#### 17h30 - Fête de fin d'année de l'EML

Parking de l'Espace Romboni

### Mardi 21 juin

#### Fête de la musique

partout en Ville

### Jeudi 23 juin

#### 20h - Conférence d'Art Peggione

"Le point de rupture" par Marie Lise Labonté, psychologue, ou comment les chocs d'une vie peuvent nous guider vers l'essentiel et aider à se reconstruire et à s'enrichir de ces expériences.

Salle Yann-Piat (12 € public et 6 € adhérents)

### Jeudi 23 juin

#### 17h - Nuitée artisanale

par L'Accent Provençal,  
Parking et plage de Miramar

### Vendredi 24 juin

#### 20h30 - Concert de clôture

de la Chorale Allegria  
Salle Yann-Piat

### Samedi 25 juin

#### 21h - Gala de fin d'année de Danse Evasion

Salle Yann-Piat

### Du lundi 27 juin au dimanche 3 juillet

#### Exposition de tableaux

par l'association Voir et Faire Voir  
de 10h à 12h et de 15h à 18h30

Salle Cassin

### Jeudi 30 juin

#### 17h - Nuitée artisanale

par L'Accent Provençal  
Parking et plage de Miramar

### HORACE-VERNET EXPOSITIONS

Entrée libre  
de 10h à 12h et de 15h à 19h

jusqu'au 5 juin

Josette Dubost

Peintre

du 6 au 19 juin

Christine Couderc

Peintre

du 20 juin au 3 juillet

Colette Degenne

Peintre